

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Tombé

AMENDEMENT N ° II-CF1824

présenté par

M. Arnault, M. Pilato, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Presse et médias	18 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	18 000 000
TOTAUX	18 000 000	18 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les député.es du groupe LFI souhaitent annuler les coupes budgétaires drastiques dont sont menacées, cette année encore, les radios associatives locales.

Le budget Lecornu ampute le budget du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) locale de 44,5 % de son montant, soit la baisse la plus forte du programme. Une honte : l'année dernière, le Gouvernement les menaçait déjà d'une baisse de 30 % de leurs crédits, soit dix millions d'euros, et avait été contraint de reculer face au tollé provoqué.

Ces coupes budgétaires brutales menacent à nouveau l'existence même de ces radios. Près de 800 d'entre elles a minima seront concernées. Rappelons que le FSER représente 40 % de leurs ressources en moyenne, dont plus de la moitié du budget de fonctionnement pour 80 % d'entre elles.

Ce sont aussi des emplois qui sont menacés, les radios locales représentant le second employeur du secteur radiophonique après le service public. L'année dernière déjà, sur 2850 salariés dont 270 journalistes professionnels, les syndicats estimaient que 800 emplois étaient directement sur la sellette. Les coupes prévues étant encore plus démesurées cette année, c'est d'autant plus de personnes qui risquent d'être privées de leur emploi.

Pourtant, la ministre de la culture ne s'est embarassée d'aucune concertation préalable avec le secteur, qui a découvert ces coupes une fois le budget présenté.

Il est crucial de préserver les radios associatives locales qui répondent à une mission d'intérêt général de par leur large présence sur l'ensemble du territoire, et particulièrement dans les zones rurales et dans les quartiers prioritaires. Elles jouent un rôle décisif dans le renforcement du lien social et dans la visibilité de cultures perçues comme minoritaires et de nouveaux talents artistiques. Elles sont souvent les seules, dans notre paysage médiatique, à offrir une plateforme d'expression libre aux citoyens dans un contexte de concentration croissante et mortifère des médias.

Ainsi, et comme le demande l'ensemble du secteur, le groupe LFI propose d'augmenter les moyens du FSER, d'une part en annulant les coupes budgétaires qui lui sont imposées (15 736 362 euros) ; et d'autre part en revalorisant sa dotation afin, notamment, de répondre à l'augmentation constante des services radios et aux surcoûts générés par la double diffusion FM/DAB+.

Nous proposons ainsi de transférer des crédits à hauteur de 18 000 000 euros en autorisations d'engagement et 18 000 000 en crédits de paiement de l'action 01 du programme 334 – « Livres et industries culturelles » vers l'action 6 « Soutien à l'Expression radiophonique locale » du Programme 180 « « Presse et médias » ». Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.